

# le travail

## des militants



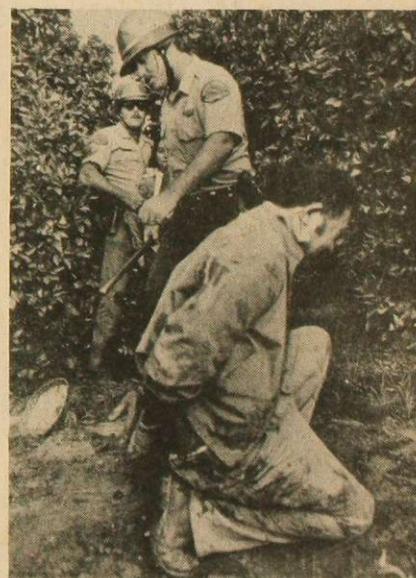
L'idéologie des olympiques:  
une mascarade capitaliste

— page 3



L'injonction, le fer de lance  
de la répression

— page 16



La lutte des travailleurs  
de la Californie

— page 18



# le travail

## des militants

Ce mois-ci, le Travail des Militants a changé quelque peu sa présentation suite aux critiques qui ont été formulées. Nous rappelons que le Travail des militants s'adresse principalement aux militants de la CSN.

Vous pouvez faire parvenir vos commentaires, opinions, photos, nouvelles ou analyses au service d'information de la CSN. Ce bulletin est le dernier avant le congrès.

On y trouvera des articles sur les accidents de travail, sur le chômage en forêt, sur le terrorisme des fermetures d'usine. On y parle aussi de Tricofil et de CISO. Les conflits prennent une place importante, le nombre de grévistes étant de plus en plus élevé.

Le Travail des militants  
Bulletin de Liaison des  
militants de la CSN  
Produit par le Service  
d'information de la CSN  
1001 St-Denis, Montréal,  
842-3181, poste 408

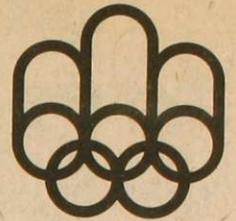
Coordonnateur:  
Clément Gaumont.

Photographie:  
Jean-Claude Champagne,  
Guy Turcot, Michel Giroux.  
Tirage: 3,000.

Lithographié par Journal Offset Inc.  
254 Benjamin-Hudon, Ville St-Laurent



# "L'esprit olympique" comme instrument de domination



Tous les média du Québec, lors de l'ouverture des jeux olympiques, parleront de la fête de la jeunesse, de la paix olympique, de ce stade où sans distinction de couleur, de religion où d'allégeance politique des nations se rencontrent. Derrière les discours de fraternité et d'amitié entre les nations, les jeux olympiques n'arriveront pas à dissimuler la réalité politique du monde. Un monde où deux impérialismes dominent: USA et URSS. Ils seront les deux champions des jeux accumulant sans doute le plus de médailles, comme si cela reflétait leur domination sur le monde.

On essayera de cacher les réalités: la non-participation de la vraie Chine, les problèmes des noirs américains, l'apartheid en Afrique du Sud, les camps de réfugiés palestiniens, la répression sanginaire dont est victime la classe ouvrière d'Amérique Latine. Et si par malheur, un noir lève le poing en montant sur le podium ou que par hasard on a à choisir entre la participation du Chili et du Mexique, les commentateurs sportifs feront passer pour les "méchants" ces nations qui ont eu le culot de "politiser les jeux".

Quand les jeux s'ouvriront avec l'arrivée des délégations sous le drapeau de chacun des pays représentés, il s'en trouvera pour ne pas voir là un signe de nationalisme exacerbé. Il s'en trouvera pour voir là un signe de coexistence pacifique et un triomphe des politiques de détente de Kissinger (le statu quo dans le partage de l'exploitation du monde).

Pendant quinze jours, des travailleurs québécois et de partout dans le monde seront détournés des vraies luttes, des vrais combats, des vraies réalités. On oubliera que ce sont des entraîneurs blancs qui forment des athlètes noirs (ça s'appelle du colonialisme), on ne pensera pas aux 200 manifestants mexicains qui trouvèrent la mort lors de l'ouverture des jeux olympiques de 1968, on oubliera les morts du chantier olympique et les taudis masqués par des clôtures multicolores. On va feindre d'ignorer les événements de Munich.

"L'esprit olympique", comme on aime à le dire dans la "grande famille" olympique, servira d'opium pour le peuple.

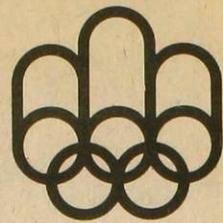
Cependant, les pays pauvres n'enverront que des délégations restreintes. Le Québec sera sous représenté dans la délégation canadienne. L'armée, qui aura bientôt les pouvoirs d'un corps de police, sera omniprésente. Les champions seront défiés, ils seront des surhommes. (N'allez pas voir là un relent de nazisme ou de fascisme). Le déploiement des délégations, lors de l'ouverture des jeux, sera grandiose (Ne faites surtout pas de parallèle avec le déploiement de soldats nazis dans de vastes stades où flottent des drapeaux à croix gammée).

Lorsque des travailleurs regarderont ces cérémonies devant leur appareil de télévision, une Molson à la main,

une bière **olympique scab**, René Lecavalier et Jean-Maurice Bailly leur apprendront, comme dans le merveilleux monde de Disney, que les Jeux de Montréal sont l'instrument de la détente et de la paix, que tous les hommes sont des frères et que la "fête de la jeunesse mondiale" a été rendue possible grâce aux efforts des ouvriers de la construction qui, main dans la main avec les ingénieurs et les entrepreneurs, ont terminé le stade olympique à temps! Perdus dans ce brouillard, certains croiront à l'apolitisme des jeux, à la collaboration de classe et à l'alliance sacrée du capital et du travail.

Les éditorialistes de seconde zone et les conférenciers de Chambre de Commerce vantent l'ordre qui existe dans le village olympique. Ils citeront en exemple, pour la jeunesse perdue et les contestataires syndicalistes, ces êtres merveilleux et disciplinés que sont les athlètes. D'autres parleront en terme flatteur du village olympique où les athlètes féminins et masculins résident dans des habitations différentes. Il s'en trouvera même pour affirmer que les jeux sont la preuve que les athlètes masculins sont supérieurs aux athlètes féminins. Après tout, les épreuves collectives ne sont qu'au nombre de cinq par rapport aux 23 épreuves individuelles et les femmes ne participent qu'à 14 disciplines (les hommes à 23.) Le prochain héros des jeux sera un homme! Il s'appellera Borzov, Ferragne ou Spitz ●

# Derrière les jeux, le vrai visage du capitalisme



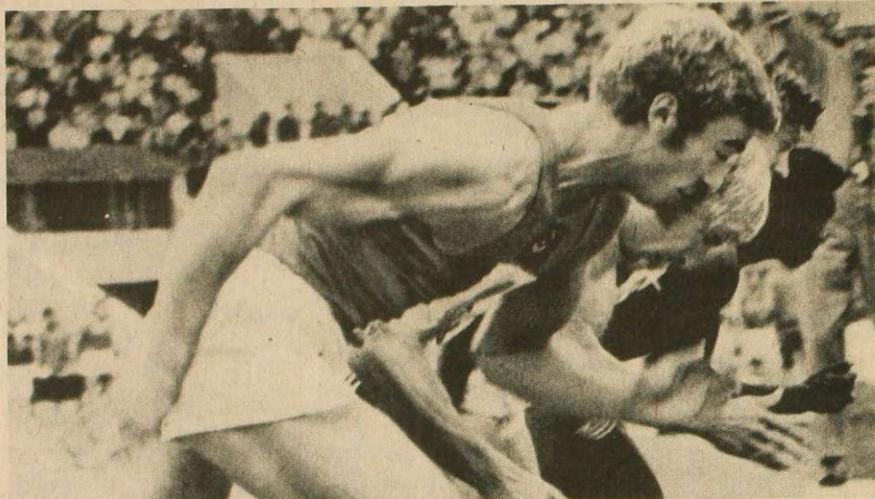
Lorsque Guy Lafleur a compté un but dans la série Canadiens-Flyers, René Lecavalier a laissé échapper: "Il a l'instinct du tueur!" Ce lapsus reflète bien ce qu'incarne l'athlète dans notre société. Le "tueur" c'est celui qui ne manque jamais son coup, c'est celui qui supprime son adversaire, tout comme une compagnie qui élimine un concurrent. C'est la loi du plus fort: la loi qui domine en système capitaliste.

Le sport charrie les valeurs sur lesquelles repose la société capitaliste: compétition, rendement, mesure, record, spécialisation, rationalisation. L'obsession du rendement, de la réussite et du chronomètre y règnent comme dans une usine. Au nom de la concurrence, il faut triompher en écrasant les compétiteurs. Les "dieux" du stade ont droit à une médaille; l'ouvrier, à une montre plaquée or de la compagnie. Et dans les deux cas, les capitalistes empochent les profits.

Pour l'athlète, l'entraînement physique, la spécialisation maximum et l'endurance physique sont essentiels à la réussite. Il en est de même pour l'ouvrier en usine. Avant tout, la productivité!

## Des valeurs que charrieront les olympiques

Le sportif n'est qu'un objet de performance entre les mains d'un entraîneur qui fait figure de gérant d'usine. Il faut être soumis à l'homme qui fera de vous une "machine humaine". L'ouvrier, lui, court après son bonus ou doit suivre la cadence infernale de la



*Idéaliser la loi du plus fort.*

chaîne s'il ne veut pas être "slaqué". Les valeurs de soumission, d'ordre, de renoncement, d'esprit de sacrifice attachées au sport seront inculquées aux travailleurs. Ces mêmes valeurs seront louangées 11 heures par jour par Radio-Canada durant les olympiques.

On croira pendant un instant que l'athlète n'est pas aliéné. Et pourtant, comment ne pas voir que l'athlète n'est qu'une machine bien rodée, une mécanique, un rouage comme dans l'industrie. Spiro Agnew, ex-vice-président des Etats-Unis déclarait: "Le football, c'est une bonne façon de tenir le peuple uni et discipliné." Il avait raison. Les olympiques donneront aux jeunes québécois des héros qui se plient aux valeurs essentielles de la société capitaliste.

La compétition est partout dans le système capitaliste: à partir des concours de Miss Pepsi en passant par ces parents qui, lors des derniers jeux du Québec à Jonquière, engueulaient leurs enfants

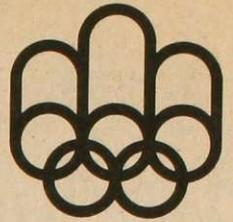
parce qu'ils n'avaient pas gagné une médaille.

## Les olympiques visent un but

Le sport d'élite ne vise qu'un but: raffermir l'idéologie dominante et imprégner le plus profondément possible les valeurs sociales du système capitaliste. Faire croire qu'il est naturel que certains ont pu développer leurs talents plus facilement que d'autres. Faire croire qu'il est possible de réussir, à force de sacrifices et de travail. Faire croire que les miracles sont possibles même pour les moins talentueux. Faire croire que la promotion sociale est possible.

On va faire croire aux travailleurs que le sport est neutre, que la société est neutre. Que, comme dans les sports, il est possible en société de trouver des arbitres neutres, des terrains d'entente, des règlements neutres, qu'il est possible à tous de participer en tant que partenaires sociaux égaux ●

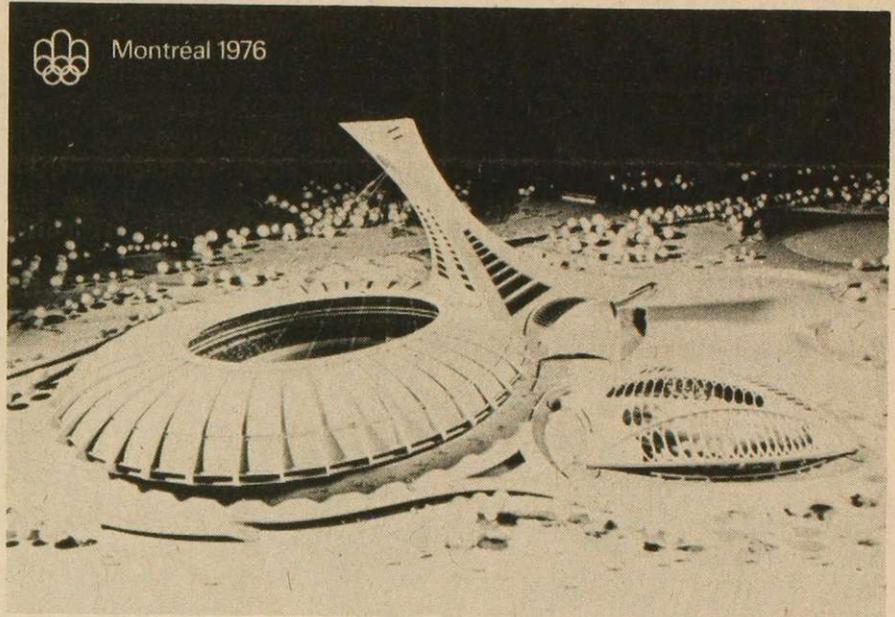
# La bourgeoisie en profite, les travailleurs payent le déficit.



Les jeux qui devaient coûter \$310 millions et qui coûteront 1.7 milliards ne sont pas pour nous. Nous, nous aurons la télévision dans notre salon ou tout simplement des vacances sur notre balcon... puis le déficit à payer pour enrichir la bourgeoisie (Taillibert, Desourdy, etc...) Les billets de faveur ne sont pas pour la classe ouvrière, ils iront plutôt aux fournisseurs et aux "personnalités" (près de 700,000 billets à eux seuls).

Concrètement, la balloune olympique ira garnir les goussets des entrepreneurs. Une hausse de 448% dans les coûts, alors que l'inflation n'a été que de 50% pour la même période, devrait nous en convaincre. D'autres importants bénéficiaires seront les commanditaires qui profitent de la publicité faite aux Jeux olympiques pour mousser leur vente. Les commanditaires débourseront \$25 millions en dons et près de \$175 millions de publicité pour vanter leur générosité!

Et puis, il y aura les intermédiaires, les commerçants, les concessionnaires qui feront la piastre pendant les Jeux. Déjà, des propriétaires ne louent plus leurs logements, attendant



*Payer pour le rêve des autres.*

de les louer à des prix de fous pendant les 15 jours des Jeux.

## Le sport d'une classe

Peut-on parler de sport amateur après ça? Une enquête réalisée par Statistique-Canada en 1972 révélait que l'action des pouvoirs publics dans le domaine des loisirs tendait à renforcer les divisions entre stratification sociale (entendre classe sociale): l'enquête faisait ressortir que pour les couches sociales supérieures les activités de loisirs sont

plus diversifiées, qu'elles se situent dans les loisirs actifs et productifs alors que pour les couches sociales inférieures, les activités de loisirs se situent dans un cadre social plus restreint et sont des loisirs passifs (la TV) et de consommation.

L'olympisme sert les intérêts économiques d'une classe, divertit une classe et est bâti à partir des athlètes d'une classe. Car ce n'est ni vous ni



moi qui pouvons nous payer le luxe de pratiquer le canoë-kayak, l'escrime ou l'équitation. On se souvient sans doute de ce Format 60 qui nous présentait des athlètes manquant de facilités pour s'entraîner et se plaignant de ne pouvoir manger que quelques tartines de beurre d'arachide. Encore une fois, on nous démontrait que les athlètes de classe ouvrière ne peuvent participer aux J.O. "où tous sont égaux". Ce n'est pas par pur hasard si on retrouve les facilités sportives dans les quartiers riches. Rien d'étonnant que la bourgeoisie produise plus d'athlètes. Quand on n'a pas à choisir entre manger ou s'entraîner pour les Jeux olympiques...

### L'olympisme sert une classe

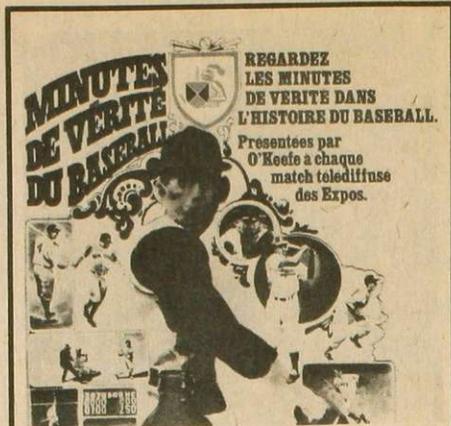
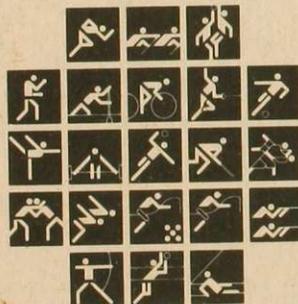
Quelques faits devraient nous éclairer davantage sur l'esprit de classe des Jeux olympiques. Ainsi, alors que le COJO délègue régulièrement des hôtesse à la moindre réception, à Montréal ou à l'étranger, il n'a délégué aucune hôtesse pendant la fin de semaine de Pâques alors que les Québécois étaient invités à visiter les chantiers olympiques. Et pourtant, ces Québécois assurent 80% des revenus du COJO.

L'Etat, bien sûr, s'est associé aux capitalistes. Sur tous les toits, il crie que cela rapportera plusieurs centaines de millions au pays en effets directs et indirects, que les Jeux favoriseront la venue d'investissements de compagnies étrangères. Là encore, ça ne trompe personne. Peu de travailleurs en profiteront vraiment. Les capitalistes, eux, en tireront les profits. D'ailleurs, les premiers jeux olympiques modernes n'étaient que des annexes aux expositions universelles. Suivant en quelque sorte le développement du capitalisme, les Jeux sont vite devenus une structure institution-

nelle autonome d'investissements. Il est à remarquer que les Jeux, tels que nous les connaissons aujourd'hui, sont nés vers 1912, soit en même temps que naissait le taylorisme (l'étude des temps et mouvements et de la rationalisation du travail). Notons que Taylor fit ses études, chronomètres en main, à partir du sport.

Au Québec, à travers le Haut Commissariat à la Jeunesse, aux sports et aux loisirs, et à travers le ministère des Affaires Culturelles, l'Etat continue de favoriser l'élite sportive et le loisir commercial. Toute l'activité sportive, et particulièrement l'olympisme, est hiérarchisée selon l'appareil d'Etat.

Bref, à travers les olympiques, nous allons enrichir les capitalistes, profiter de quelques emplois temporaires, payer le déficit et être l'objet de l'embrigadement des valeurs capitalistes. Bourassa, lui, récoltera les honneurs du héros qui aura sauvé les Jeux ●



Les brasseries sont bien connues pour leur prodigalité sportive. Labatt, en 1960, s'accaparait des droits de télévision de la ligue canadienne de football pour la rondelette somme de trois millions de dollars. Molson, en 1963, devenait propriétaire de la Soirée du Hockey. O'Keefe, pour sa part, finance les Expos depuis 1969. Le ski professionnel, les courses automobiles, le golf et le tennis sont les chasses gardées de Labatt alors que Molson finance le ski de fond, les courses de moto, le curling, la pêche et la course de canots-moteur. De son côté O'Keefe a mis sur pied la "Fondation Sport O'Keefe" à coup de millions afin de favoriser le développement d'entraîneurs compétents pour les athlètes amateurs. Pour les seuls jeux olympiques, cela coûtera trois millions à O'Keefe alors que Molson, pour une somme indéterminée, a obtenu les droits du COJO pour se servir du sigle olympique dans sa publicité. Ce qui n'empêche pas les autres compagnies de profiter des olympiques en nous disant "qu'il faut se parler". Ces compagnies ne font pas ça pour promouvoir le sport amateur, mais pour développer "l'esprit olympiques" qui ne profite qu'à la bourgeoisie. La combinaison sport et bière a épongé des milliers de fois leur supposée générosité sportive ●

# COMITE INTER-FEDERATIONS

## Se battre contre le terrorisme des fermetures d'usines

Dans le travail des militants d'avril 76', nous nous étions penchés sur le problème des fermetures d'usines en temps de conflit. Le comité inter-fédérations a étudié les possibilités de luttes syndicales dans de tels cas. Il a soumis son rapport au Conseil Confédéral de mai dernier, lequel rapport fut adopté. Nous avons donc tenté de résumer l'analyse et les conclusions du comité inter-fédérations.

Le Comité a étudié les cas d'Uniroyal, de Heatex, de Greb, de Hart's et des Engrais du St-Laurent. Dans tous ces cas, le principal sinon l'unique motif invoqué par l'employeur a été à l'effet que le militantisme des employés rendait le fonctionnement de l'entreprise impossible. Cependant, dans trois cas de fermetures examinés, le motif principal était ou bien la difficulté économique de la société ou bien de nouvelles priorités d'investissements.

Le fait que la lutte des travailleurs soit habituellement mentionnée comme étant la seule cause de la fermeture s'explique par la nature du régime économique dans lequel nous vivons.

### Une arme de terreur

L'insécurité d'emploi constitue la principale arme de terreur utilisée auprès des travailleurs pour mater leur militantisme. Donc, quand l'occasion se présente pour la classe patronale de lier les échecs du système économique au militantisme des travailleurs, elle saisit tout de suite l'occasion afin de tenter de donner une leçon à tout autre groupe de travailleurs qui pense à s'organiser pour améliorer ses conditions de travail. Les patrons ont entre eux plusieurs contacts (clubs privés, associations patronales, avocats patronaux) où ils s'entendent sur des positions communes. Il semble évident au comité inter-



Les fermetures d'usines, un scénario des multinationales.

fédérations que la stratégie patronale quant aux fermetures d'usines se doit de faire des travailleurs les boucs émissaires des problèmes liés à l'anarchie du régime économique.

### Aller au delà du syndicalisme traditionnel

Le comité considère les fermetures d'usines comme une tactique privilégiée des sociétés multinationales. Après que le rapport de force économique a été retiré, il faut nécessairement faire des pressions politiques. Le comité considère que si les travailleurs désirent s'appropriier leur usine, ils risquent de se trouver devant des obstacles majeurs de rentabilisation d'entreprises non rentables dans le système capitaliste. Quant à la nationalisation, la CSN estime que demander à l'Etat de payer les déficits de fonctionnement d'une usine non rentable équivaut à faire payer par les contribuables les coûts sociaux entraînés par les agissements des multinationales. Une telle politique voudrait dire qu'une société peut faire des millions de dollars de profits en échange de quelques emplois québécois.

### Des solutions

La CSN va mener une campagne pour revendiquer le droit au travail, c'est à dire sensibiliser la

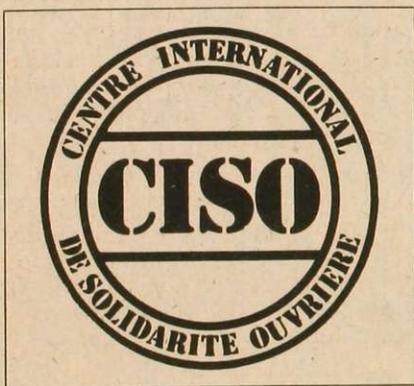
population à la nécessité de garantir les emplois à tous ceux qui veulent travailler. La CSN propose qu'il soit obligatoire pour une entreprise de recevoir une autorisation du gouvernement avant de mettre la clef dans la porte et qu'il y ait préavis minimum de six mois. Avant d'autoriser la fermeture, le gouvernement serait tenu de tenir des audiences publiques auxquelles toute représentation serait entendue. De plus, les employeurs seraient obligés d'assurer une paie de séparation d'un an et plus selon les cas (sauf dans les cas de faillite).

Ces solutions sont réalistes, elles s'inspirent des législations européennes. Le comité évoque aussi les occupations d'usines telles celles qui se sont produites en Italie au début de l'année (une centaine d'occupations).

Le Comité recommande que dans les cas où il y a fermeture d'usines, le Conseil Central de la région s'engage à aller chercher les appuis de toutes les couches de la population (puisque elles sont toutes affectées à des degrés divers). La nécessité de la protection du revenu et de l'emploi des travailleurs est évidente. Il faut démystifier le terrorisme orchestré des compagnies qui font porter sur les travailleurs les contradictions du système capitaliste ●

## Pour développer la solidarité internationale

La Conférence Internationale de Solidarité Ouvrière (CISO) s'est transformée depuis quelque temps en un Centre International de Solidarité Ouvrière. C'est donc dire que les membres du CISO continuent le travail de sensibilisation entrepris lors de la Conférence de juin 75'. Pour ce faire, CISO a mis des moyens au monde. Ainsi, à tous les deux mois paraît un bulletin d'information-formation appelé "Solidarité". De plus, avec la collaboration de l'Agence de presse "Prensa Latina", CISO publie un recueil de nouvelles des quatre coins du monde. Ce bulletin à diffusion restreinte s'adresse aux militants qui veulent suivre de plus près la situation internationale.



Tous ceux qui sont préoccupés par le caractère international de la lutte, qui veulent savoir comment des travailleurs de d'autres pays s'y prennent pour lutter, qui sont aux prises avec une multinationale ou qui tout simplement veulent des renseignements sur le Centre sont priés de communiquer avec Robert Quévillon au secrétariat de la CISO. Le Centre loge au 1001 St-Denis. Si vous avez des dons à faire parvenir, ne vous gênez pas, CISO vit pauvrement et compte sur votre solidarité ●

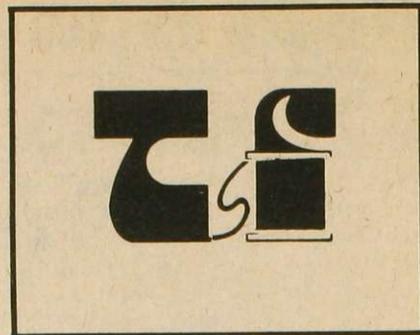
## L'apprentissage de Tricolil

Le comité de soutien des ouvriers de Tricofil a lancé une vaste campagne de financement populaire destiné à faciliter l'achat de l'usine par les travailleurs de l'ex-Regent Knitting Mills de St-Jérôme.

La moyenne d'âge des travailleurs est de 48 ans, ils ont 17 ans d'ancienneté et 4 ans de scolarité. Mais ils sont en train de faire la preuve qu'une usine peut être autogérée par des travailleurs. Le Conseil d'administration de l'entreprise est composé à 95% de travailleurs de l'usine. Chaque département a élu un délégué et l'une des premières décisions de Tricofil a été d'éliminer le système de plan-boni.

Plusieurs militants vont sans doute hésiter avant d'appuyer cette initiative. Certains se rappelleront des expériences malheureuses de Sherbrooke Wood Products ou de l'usine Dupan à Mont-Laurier. Mais il faut aussi comprendre que les travailleurs de Tricofil sont conscients des dangers de récupération de leur initiative. Ils affirment d'ailleurs clairement que leur projet est une solution de rechange à certains conflits de travail mais qu'elle n'est pas "la" solution.

Pour devenir propriétaire de l'usine, les 115 travailleurs ont besoin de \$400,000 d'ici la mi-juillet. En achetant l'usine, ils vont pouvoir regrouper la production dans 46% de l'usine, ce qui amènera des économies



de 50% des frais fixes, soit près de \$200,000 par année.

En dépit des difficultés de parcours, principalement dû au manque de collaboration de la Société de Développement Industriel, Tricofil a pu produire pour au-delà de \$700,000 de produits, vêtements et tissus, et présenter des états financiers satisfaisants pour ses six premiers mois d'opérations.

Une suggestion amenée par un délégué du Conseil Confédéral vaut la peine d'être citée: "Que dans les conventions où le patron s'est engagé à payer les uniformes, on inclue une clause pour dire que ces uniformes soient de marque Tricofil".

On peut se procurer les produits Tricofil dans des boutiques d'artisanat ou dans les grands magasins. Par ailleurs, ceux qui veulent contribuer à la campagne de financement pour l'achat de l'usine, sont priés de faire parvenir leurs dons à: Campagne Tricofil, St-Jérôme. Les argents peuvent être acheminés par la plupart des banques, Caisses Populaires ou Caisses d'économie.

En terminant, il vaut peut-être la peine de réfléchir sur ce que disait Joseph Giguère du Conseil Central de Québec à propos de ces formes d'initiative: "A vouloir clarifier les limites de tels projets, on oublie de clarifier ce que l'on peut en attendre ●"

# Meurtres ou accidents

La Commission des Accidents du Travail (CAT) a publié les statistiques concernant les accidents de travail pour l'année 1975. Comme il fallait s'y attendre, la CAT rapporte plus d'accidents et de morts que pour les années antérieures.

Nous publions donc le tableau des cas relevés par la CAT. Il faut souligner cependant que tous les accidents ne sont pas rapportés à la Commission des Accidents du Travail. De plus, on compte bon nombre de "cas" qui sont en lien direct avec les conditions de travail mais qui ne figurent pas dans ce tableau parce qu'ils se sont produits en dehors de l'usine ou du chantier.

Décès:	1974:	190
	1975:	334

Incapacité totale permanente:	1974:	11
	1975:	53

Incapacité partielle permanente:	1974:	5,594
	1975:	8,264

Incapacité totale temporaire:	1974:	91,713
	1975:	115,121

Pour ceux que ça peut intéresser, ajoutons que la construction dans son ensemble ne représente que 5% de tous les travailleurs mais accumule près de 25% des accidents de travail. Ajoutons aussi que les enquêtes du coroner ont prouvé dans près de 95% des

## Le chômage en forêt

Les 100 délégués au bureau fédéral de la fédération des travailleurs du papier et de la forêt (FTPF) ont étudié la situation du chômage dans ce secteur, chômage qui touche de 40 à 50 pour cent des travailleurs forestiers cette année. L'absence de politique forestière fait en sorte qu'il y a alternance de pénurie de main d'oeuvre et de chômage. Ainsi, il y avait 12,000 travailleurs en forêt en janvier 75 alors qu'en janvier 76 ils n'étaient plus que 6,110. Et cette situation perdure depuis 1967.

Les travailleurs forestiers qui doivent investir de \$30,000 à \$100,000 pour de la machinerie ne peuvent se permettre de tomber en chômage. Plus simplement, ils doivent déclarer faillite. Mais, l'an prochain, il y aura à nouveau pénurie de main d'oeuvre en forêt. C'est pourquoi, la Fédération a demandé au gouvernement de prendre des mesures d'urgence pour stabiliser l'emploi. Selon la FTFP, le gouvernement devrait augmenter le budget de Rexfor pour le reboisement (budget qui a été coupé de \$600,000 à \$25,000) s'il ne veut pas qu'en 1980 le taux d'utilisation de la forêt dépasse celui du reboisement. Comme autre mesure d'urgence, il devrait lever les limites de coupe qu'il a imposées cette année dans les forêts publiques; et pour permettre aux scieries d'écouler leur surplus de copeaux, il devrait relancer la construction domiciliaire. Mais il n'est pas dit que le gouvernement va accéder à ces demandes de la FTFP.

Depuis de nombreuses années, le gouvernement est le serviteur des compagnies. C'est ce qui explique entre autre l'absence de politiques à long terme et qui fait en sorte que les compagnies profitent de larges concessions forestières.

cas, que les décès étaient possiblement dus à l'inobservance des règlements et des lois par les compagnies (qu'il y avait donc une responsabilité possible des compagnies). En 1975, il y a eu près de 3 millions de jours indemnisés, soit près de un accident à toutes les cinq minutes.

On peut se procurer la brochure "Mobilisation et comité syndical

de sécurité santé" produite par le service de génie industriel. Ça peut vous aider à savoir quoi faire pour lutter contre cette situation meurtrière.

**P.S.:** Selon des spécialistes américains, il faut toujours multiplier par dix le nombre d'accidents de travail "officiels" pour obtenir le nombre réel d'accidents de travail.



Des travailleurs veillent sur le corps d'un camarade tué dans l'écrasement d'une grue, qui a fait deux morts au chantier de Mirabel.

# Liste des conflits CSN

## **Produit chimique C.I.L. Valleyfield**

Près de 300 travailleurs en grève depuis le 24 février dernier. Les travailleurs se battent aussi bien pour préserver leur santé que sur les clauses d'ancienneté et de salaire. Huit travailleurs de cette usine ont été victimes de crises cardiaques. Deux d'entre eux en sont morts. Même si on prétend que ces morts sont "naturelles", on sait que la nitroglycérine cause des crises cardiaques. Ainsi, une étude américaine a prouvé que cinq pour cent des ouvriers travaillant dans des usines d'explosifs sont menacés de troubles cardiaques alors que parmi la population en général, les mêmes risques sont de .6 pour cent. Dix pour cent des employés ont des troubles de la colonne vertébrale et plus de la moitié de ceux-ci ont dû subir une opération.

## **Employés d'usine et de bureaux Celanese, Drummondville et Sorel**

Le Conseil municipal de Drummondville a accordé son appui aux 1,450 travailleurs en lock-out depuis le 26 avril dernier. Ils en ont profité pour demander au gouvernement de nommer un médiateur dans le conflit. Une étude réalisée par la municipalité a révélé que dans les deux plus importantes paroisses de la ville, le revenu moyen n'était que de \$5,100 par année malgré que ces quartiers comptent nombre de professionnels et d'industriels. La cité de Drummondville a aussi décidé de ne pas sévir contre les grévistes qui ont des arrérages de taxes.

Par ailleurs, les prêtres ont commencé à donner leur appui aux grévistes. Ils donneront des explications du conflit au prône dominical et dans le bulletin paroissial. Ils ont participé à la manifestation tenue le 1er juin dernier.

A Sorel, il semble bien que la compagnie s'est enfin décidée à négocier. Les dernières offres de la compagnie sont supérieures à ce qu'ont obtenu les syndiqués CSD de Coaticook.

Rappelons que les ouvriers de la Celanese qui travaillent au Québec gagnent entre 2,000 et 5,000 dollars de moins que ceux de la même compagnie en Ontario et en Alberta.

## **Employés Uniroyal, Ville d'Anjou**

Les 85 travailleurs en grève depuis le 25 septembre 1975 font face à une fermeture d'usine. Ils ont invité la compagnie à regarder la télévision lorsque les trois centrales ont présenté le film "Leur crise, on la paie pas". On sait que les grévistes occupent une place importante dans ce film. La compagnie n'a pas aimé cette émission spéciale. Par ailleurs, Uniroyal a répondu aux télégrammes d'appuis envoyés par les syndicats CSN. Elle prétend que les syndiqués demandaient des augmentations de salaire exagérées, ce qui est entièrement faux. Vendredi soir dernier, une dizaine d'entre eux ont occupé leur usine.

## **Ecole des routiers professionnels Montréal**

Un lock-out pour 35 travailleurs de l'enseignement depuis le 25 septembre 1975.

## **Poste de radio CKVL, Montréal**

Les 70 travailleurs sont en grève depuis le 8 mars dernier.

Près de 40% des commanditaires du poste de Verdun ont cessé d'y diffuser leurs messages. A peine un mois après le lancement du boycottage, la famille Tietelman, propriétaire de Radio-Futura, aurait ainsi perdu quelque \$200,000 sur un chiffre d'affaires annuel évalué à \$4.5 millions de dollars par année. Les dernières cotes d'écoute ont fait reculer CKVL du 3ième rang au 4ième rang, derrière le poste anglais CKGM. Les syndiqués continuent leur piquetage devant les commanditaires, malgré une injonction et les gardiens de sécurité de l'agence Garda. D'autre part, la Commission d'Assurance Chômage refuse toujours de verser des prestations aux grévistes. Maurice Amram, président du syndicat, a été élu président de la fédération nationale des communications (CSN) lors du dernier congrès de cette fédération.

## **Employés de Forex Val d'Or**

Quarante travailleurs de la FT PF en grève depuis le 9 mars dernier. C'est un nouveau syndicat. Les travailleurs font face à la machine libérale du coin.

## **Employés du Trust Général Québec**

Ces 54 travailleurs sont en grève depuis le 28 janvier 1976. Sur les affiches du Trust General, ils ont placardé des collants "EN GREVE". Tous les syndicats ou syndiqués qui font affaire avec cette entreprise de courtage sont priés de la boycotter, surtout ceux dont leurs caisses de rentes sont placées au Trust Général. La grande majorité des travailleurs ont un salaire net inférieur à \$100.00 par semaine. Ce syndicat est le premier à être accrédité au sein de ce secteur financier.

# Liste des conflits CSN

## **Imprimeurs de Beauceville-Est Québec**

Quarante travailleurs en grève depuis le 11 mars 1976.

## **Camions à incendie Pierreville Sorel**

Les 63 travailleurs sont en grève depuis le 19 mai 76. Leur patron a fait venir le lutteur Paul Leduc accompagné de d'autres fiers-à-bras pour intimider les grévistes. Il avait préalablement congédié cinq travailleurs, dont le président du syndicat. Les travailleurs demandent que les syndicats d'employés municipaux fassent parvenir un télégramme d'appui en avertissant le patron qu'ils font faire des pressions sur leur municipalité pour qu'ils n'achètent pas de camions à incendie Pierreville. Les télégrammes doivent être envoyés à: "M. René Thibault, président, Camions à incendie Pierreville C.P. 500, Pierreville, Québec, tél.: 514-568-2811

Envoyez aussi une copie au Conseil Central de Sorel.

## **Alimentation en gros Alphonse Lafleur Québec**

Soixante travailleurs en grève depuis le 11 mai 1976. Le patron leur offre \$54 d'augmentation alors que les travailleurs en demandent \$65.00. L'usine de St-Henri du même propriétaire paye \$230.00 par semaine alors que les travailleurs de Québec ne gagnent que \$175.00 par semaine. Le litige porte aussi sur les contrats à forfaits puisque l'employeur transfère souvent la production à St-Henri, une usine plus moderne.

## **Employés de l'Agence provinciale Québec**

Les 94 travailleurs sont en grève

depuis le 10 mai 1976. Le conflit a débuté lorsque le propriétaire a congédié et suspendu plusieurs travailleurs. Depuis l'accréditation, il n'y a eu qu'un échange des projets de convention. Lorsque les travailleurs sont sortis, le patron a congédié tous les employés sauf un scab. Il a demandé une rencontre avec le syndicat se disant prêt à signer une convention pour ce seul scab... une preuve de bonne foi! Par ailleurs, un contremaitre a foncé sur la ligne de piquetage, blessant deux ouvriers.

Les travailleurs du Trust General, de A. Lafleur et de l'agence provinciale se sont regroupés pour former un comité de solidarité des travailleurs en lutte de la région de Québec. Il est à remarquer que l'avocat Guy Letarte, associé à feu Antoine Geoffrion, grand argentier du parti libéral, agit comme avocat patronal dans ces dossiers.

Le même homme est aussi étroitement mêlé aux procédures entreprises contre les travailleurs du Front Commun. Si tout se tient dans les milieux patronaux, on ne voit pas pourquoi les travailleurs de Québec ne se réuniraient pas pour mener à bien les actions entreprises dans leurs grèves.

## **Employés de Commerce Magasins Hart's Sept-Iles**

Une grève de 19 travailleurs nouvellement syndiqués, qui dure depuis le 24 juillet 1975. Les grévistes font appel à la solidarité de tous les travailleurs pour boycotter les chaînes de magasins Hart's.

## **Newfoundland Molson Brewery St-Jean Terrebonne**

80 travailleurs en grève depuis

le 8 mai 1976. Ils sont une preuve vivante que Molson est anti-syndicale. On peut donc continuer à ne pas boire de Molson.

## **Travailleurs du Papier façonné de East Angus Sherbrooke**

Les 112 travailleurs occupent leur usine depuis le 13 mai dernier. Il y a au moins 40 femmes parmi ces grévistes. Ils exigent le respect de la convention collective de 1973. Domtar refuse en fusionnant 3 postes en 1. Cette usine de sac négocie le renouvellement de la convention collective depuis plus d'un an et le droit de grève est acquis depuis janvier.

## **Travailleurs des boissons gazeuses St-Hyacinthe**

Les 29 travailleurs de ce syndicat autrefois affilié à l'internationale sont en grève depuis le 19 mai dernier. En plus du fonds de secours de la CSN, ils se sont constitués un fonds de secours personnel. La participation aux assemblées syndicales de ce syndicat est d'environ 100% durant l'année (c'est pas des farces). Ils ont demandé la conciliation dès les premières séances de négociation alors que le patron ne voulait pas croire qu'ils avaient changé d'allégeance syndicale.

## **Usine de pêcherie de Newport et de Rivière au Renard Gaspésie**

Ces 420 travailleurs sont en grève depuis le 18 mai 1976. Les compagnies emploient Arthur Matteau comme négociateur. Habituellement, les Pêcheurs Unis déclenchent un lock-out. Mais cette année, ils ont été pris de cours. La CSN a publié un journal sur leurs négociations et il semble



# Liste des conflits CSN

→ que la population de la Gaspésie a compris que les salaires donnés par ce groupe de pêcheurs avaient une influence directe sur la pauvreté en Gaspésie.

## **Carrefour St-Jérôme Laurentides**

Un lock-out pour 17 travailleurs depuis le 6 mai.

## **Employés d'hôpitaux et d'hospices et alliances des infirmières d'Arthabaska Victoriaville**

800 travailleurs en lock-out depuis le 8 avril dernier.

## **Alliance des Infirmières de St-Joseph de La Tuque Shawinigan**

120 infirmières en lock-out depuis le 25 mars 76.

## **Roulottes Unik - St-Jérôme - Laurentides**

Soixante travailleurs en grève depuis le 24 mai.

## **Employés SICO Longueuil**

70 travailleurs en lock-out depuis le 24 mai.

## **Employés Crown Diamond-Sico Montréal**

8 travailleurs en lock-out depuis le 24 mai.

## **Employés SICO-Usine Québec**

45 travailleurs en lock-out depuis le 24 mai.

## **A.B.C. Transport Talbot Saguenay**

12 travailleurs en grève depuis le 10 mai.

## **Chantiers maritimes de Lauzon-Davies shipbuilding Québec**

Un lock-out pour près de 2,000 travailleurs depuis le 1er juin dernier. La compagnie s'est plainte que les syndiqués n'avaient pas été consultés sur ses contre-propositions du vendredi précédent. Dans certains départements la productivité était aussi basse que 20%. La compagnie se repose

sur la loi Trudeau, veut récupérer la pause-café et le 10 minutes que les travailleurs prennent pour se nettoyer et ranger leurs outils. Au chapitre de la santé, la compagnie ne veut pas que le comité-santé participe aux inspections.

**Pour un grand total de  
6,083 grévistes en date du  
13 juin 1976 ●**



*Les travailleurs de Camions à incendie Pierre-ville luttent contre un boss qui possède tout dans le village.*

## La "Barbotte" de Beauharnois,

"La Barbotte" est un journal de seize pages qui sort à chaque mois dans la région de Beauharnois-Valleyfield. Ce nom a été choisi pour deux raisons. Parce que la barbotte est le surnom donné aux habitants de Beauharnois et parce que la barbotte vit et agit dans un milieu vaseux de la même façon que certaines personnes ou groupes qui nous dirigent.

Dans le dernier numéro, on y apprend que la CIL fut bâtie en 1939 par une entreprise de la Couronne ("Defense Industries Ltee") au coût de 20 millions. Elle fabriquait des munitions pendant la guerre. En 1965, le gouvernement décide de se débarrasser de cette usine dont la valeur à cette date est estimée à plus de 30 millions. La multinationale CIL l'achète au gouvernement au prix de 1.5 millions et profite par la même occasion d'un contrat de dix ans avec le gouvernement canadien et américain pour les approvisionnements en armement. Le gouvernement canadien masquera ce contrat en l'appelant "une condition de vente"!

Le journal parle aussi du racket des médicaments, de l'assurance-automobile, des nouveaux règlements d'aide sociale et du conseil municipal au service des compagnies. On peut s'abonner au journal "La Barbotte, en écrivant à 82 rue Dupuis, Beauharnois.

**Nous profitons de l'occasion pour inviter les groupes qui publient un journal dans leur région à nous faire parvenir un exemplaire de leur publication.**

## Le tourisme anarchique

Les investissements au Canada pour la construction d'hôtels ou de restaurants ont triplé de 1970 à 1974, atteignant \$300 millions. Les dépenses ont été encore plus grandes en 1975. Mais ne nous leurrions pas, les investissements sont américains. A Québec, quatre chaînes hôtelières ont réalisé

## L'indice des prix à la consommation est faussé

La hausse de taxe sur le tabac et les cigarettes va se traduire par une augmentation de l'indice des prix à la consommation (environ quatre dixièmes de point selon

Statistique Canada) alors que la hausse de 88 pour cent de l'assurance-maladie (la vraie taxe olympique) ne se reflètera pas sur l'indice des prix à la consommation, ceci étant dû à la façon de calculer l'indice. Quand la CSN parle d'indice non représentatif, en voilà un exemple. Même si vous aurez moins dans vos poches, on fera comme si ça ne crée pas d'inflation.

## Le taux de chômage, un record!

Le taux de chômage a augmenté en avril d'environ 0.6 pour cent chez les hommes et d'un pour cent chez les femmes pour l'ensemble du pays. Chez les personnes âgées de plus de 25 ans, il y a eu une hausse d'environ 16%. En chiffre réel, le nombre de chômeurs dépasse de 67,000 ce qu'il était à la même époque l'an dernier, en pleine période de récession. Précisons que le nombre de sans-emploi atteint ainsi **son plus haut niveau depuis 1961.**

## CP AIR est antisyndical

CP AIR a annoncé la cessation définitive de ses activités au Mexique après une grève de trois mois d'une partie de son personnel. Les 97 grévistes mexicains ont reçu les indemnités de licenciement prévus par la loi mexicaine (la loi oblige la compagnie à payer).

## Dernière heure:

**Les 650 travailleurs de la Celanese de Sorel ont accepté les offres de la compagnie. Ils viennent de défoncer le \$165.00 minimum. La vague de lock-out qui a débuté à Sorel continue sa progression. A la CSN, ils sont plus de 5,000.**

des études de marché qui ont vite révélé que le nombre de chambres ne répondaient pas aux besoins de la ville. Sans consulter le gouvernement, bien que la loi l'oblige, elles ont construit chacune un hôtel. **Si bien qu'il y a aujourd'hui surplus de chambres d'hôtels!**

La ville de Québec fut la seule autorité consultée avant la cons-

truction de ces établissements de luxe. Les seules normes imposées furent de ne pas construire leurs établissements dans l'enceinte des vieux murs. Respectueux du charme de la vieille capitale, ces entreprises ont construit leurs hôtels juste à côté des murs. Si bien qu'un Hilton ou un Concorde défigure tout le paysage. Une preuve de plus que le capitalisme est anarchique!

# Le débat sur l'organisation

---

**Le débat sur l'organisation syndicale dure depuis déjà plus d'un an. On se rappellera du mémoire des organisateurs de la région de Montréal, dont nous avons fait souvent échos dans le Travail des Militants. Ce mémoire faisait l'analyse de la situation actuelle et faisait ressortir l'absence d'une véritable politique d'organisation à la CSN. Le rapport du comité "ad hoc" a permis d'élargir le débat et de porter la discussion au niveau de l'ensemble des permanents de la CSN.**

**Il y eut ensuite un projet de "politique d'organisation" déposé par l'exécutif de la CSN au bureau confédéral. Puis un second comité a soumis un rapport dont nous vous présentons la première partie, telle qu'adoptée par le bureau confédéral du 11 mai 1976. Même incomplète, il vaut la peine de présenter cette première partie. C'est donc un débat qui se continue et qui tiendra une place importante lors du prochain congrès de la CSN.**

L'organisation syndicale ou, si l'on préfère, l'expansion de la CSN doit nécessairement être perçue comme une nécessité constante et surtout pour les prochaines années.

Entendons-nous bien. Il serait naïf de croire que le seul fait de faire de l'organisation une nécessité pour la centrale pourrait constituer "la" solution aux problèmes que vit actuellement la CSN. La grande partie des problèmes actuels se règlera par des actions qui se situent carrément en dehors du cadre du débat sur l'organisation syndicale. Il n'en reste pas moins que la vigueur de la CSN devra, dans les prochaines années, se manifester "aussi" par sa capacité d'attirer de nouveaux adhérents. En fait, compte

tenu de la perte de plusieurs milliers de membres depuis 1972, pour beaucoup de gens et pour beaucoup de nos propres membres, le "membership" de la centrale deviendra inévitablement une mesure de sa vitalité.

La CSN doit se refaire une image de force. Les instances du mouvement et particulièrement le congrès confédéral de juin prochain auront à régler les problèmes relatifs à la qualité des services, à la réforme des structures et à revoir tout l'aspect administratif, y compris fédérations et conseils centraux.

Nous nous permettons de souligner ici l'incidence qu'aura le niveau de notre cotisation syndicale en regard de notre capacité ou, tout au moins, de notre facilité à aller chercher de nouveaux adhérents. Pour ce faire nous sommes d'avis que notre cotisation devrait être à la fois concurrentielle et équitable.

A ce sujet, nous sommes d'avis que l'on devrait avoir en principe pour tous les syndicats, une formule de cotisation au pourcentage. Ceci aurait aussi l'avantage d'assurer une plus grande stabilité financière pour l'avenir. Si le prochain congrès ne peut en arriver à statuer en ce sens pour tous les syndicats, il pourrait au moins décider d'une telle politique pour tous les nouveaux syndicats organisés avec l'aide de la centrale. A cette fin, aussi, le congrès devrait décider du minimum de cotisation en pourcentage pour être affilié à la CSN.

Depuis longtemps, il est question dans divers milieux d'une formule prévoyant la centralisation de la perception des cotisations syndicales par la CSN afin de s'assurer que les per capita soient remis en temps et avec exactitude. Nous sommes conscients

des réactions opposées que cette idée entraîne. La plupart des opposants y font obstacle en alléguant que l'autonomie des syndicats est en cause. Le bureau confédéral partage cette opinion et pense qu'on peut s'assurer autrement le paiement des per capita à temps et avec exactitude dans le respect de l'autonomie des syndicats.

Mais de façon plus immédiate, l'élaboration d'une politique d'organisation commande aussi certaines actions connexes. Nous avons tenté de dégager les plus importantes:

## **Les politiques de négociation**

Dans l'esprit du rapport Daignault, nous pensons que la définition de politiques de négociation au niveau de chaque fédération ou secteur professionnel de la CSN devrait constituer une tâche urgente. Les orientations générales pourraient être un élément primordial, au niveau de notre argumentation, pour aller solliciter l'adhésion de nouveaux membres. Les organisateurs seraient alors en mesure de présenter une image plus précise de ce que représente la CSN sur le plan "conventionnel" et cela nous permettrait de passer à une forme plus active et plus agressive d'organisation syndicale. Le comité interfédérations pourrait jouer un grand rôle pour établir les politiques de négociation.

## **La consolidation**

Actuellement, les organisateurs ont à répondre systématiquement aux besoins de consolidation du mouvement. Nous pensons que cette situation diminue considérablement notre capacité d'organiser de nouveaux membres. Nous pensons que la consolidation devrait être assurée par la fédération en collaboration avec les

# Le débat sur l'organisation

conseils centraux dans la mesure où on veut mettre l'emphase sur l'organisation de nouveaux membres, il faudra sérieusement songer à alléger le fardeau de tâche des organisateurs en ce domaine.

## Les grèves

Le service des grèves, malgré son importance stratégique indiscutable pour les travailleurs et pour le mouvement syndical dans son ensemble, est actuellement défavorisé et très mal organisé. On y compte une majorité de "temporaires" qui n'ont aucune formation en matière de direction de grèves. De plus, les organisateurs sont souvent pressentis pour agir comme directeurs de grèves. Nous croyons que cela n'aide en rien ni à l'organisation ni aux grèves. Il faudra envisager de régler ce problème de façon à permettre une plus grande efficacité autant pour l'organisation syndicale que pour la direction de grève.

Une autre façon de résoudre du moins en partie ce problème serait d'établir comme principe que le conseil central, via son ou ses permanents, a la responsabilité première de la direction de grève. A défaut, la CSN fournit un autre directeur de grève à même un réservoir qui pourrait être constitué de militants qui ont suivi des cours appropriés ou encore un certain entraînement à cette fin.

## La coordination des services généraux

Les services généraux sont appelés à prendre une part active dans l'élaboration des politiques et des objectifs d'organisation. Ainsi en est-il du service juridique et du service de recherche. Il y aurait peut-être intérêt à ce que, dans certains dossiers d'importance, quelqu'un de la recherche et/ou

de l'information soit assigné au dossier au même titre que l'organisateur. Il pourrait alors y avoir un travail d'équipe susceptible d'amener des résultats intéressants. Nous croyons même que des permanents de la recherche, de l'information et de l'éducation pourraient être assignés à plein temps à seconder les efforts des organisateurs.

## Objectifs d'organisation

Nous avons reçu, quelques jours avant la rédaction de notre rapport, certains documents faisant état des priorités d'organisation

de plusieurs fédérations. Par contre, ces mêmes informations font encore défaut pour la presque totalité des conseils centraux.

Nous croyons qu'il faudra procéder à l'analyse de ces documents et soumettre un plan d'ensemble quant aux objectifs d'organisation que la CSN devrait se fixer à court et à moyen terme. C'est la suite logique du débat que nous avons entrepris. Nous ne devons pas toujours rester au niveau des principes: Nous devons faire des choix, fixer des objectifs et passer aux actes...



Près de 3,500 personnes ont manifesté dans les rues de Drummondville, le 1er juin dernier. Les lock-outés de la Celanese ont commencé à rendre la pareille aux syndicats qui les appuient et ils se sont rendus à ville d'Anjou pour appuyer les occupants de Uniroyal.

L'injonction, c'est l'arme favorite des patrons. Dans cet article, nous avons voulu expliquer les formes d'injonction et analyser les moyens pour résister.

Il existe deux types d'injonctions: celles qui sont émises en vertu du Code de procédures civiles et celles émises en vertu du Code du travail pour les employés du secteur public.

Le Code de procédures civiles permet à la Cour supérieure d'ordonner à toute personne de faire ou de ne pas faire quelque chose. Comme toute action devant une cour de justice, l'injonction peut être demandée de façon permanente. On peut obtenir une injonction interlocutoire et même une injonction provisoire dans les cas d'urgence.

## L'injonction interlocutoire

Pour obtenir une injonction interlocutoire, il faut démontrer qu'on a apparemment le droit de l'obtenir, qu'elle est le seul remède possible et que si on ne l'obtient pas on va subir des conséquences sérieuses. De plus, le juge doit voir à ce que le moins de tort possible soit causé à l'autre partie. Celui qui demande l'injonction doit faire la preuve que tous les faits qu'il allègue sont vrais. Ceux contre qui l'injonction est demandée ont droit de faire valoir leur point de vue. Le juge tranche.

## L'injonction provisoire

En attendant l'injonction interlocutoire, un patron peut aussi demander une injonction provisoire réservée aux cas d'urgences. L'injonction est prononcée par un juge sans consulter l'autre partie. Tout se fait en secret, entre la compagnie et le juge. Lorsque l'injonction interlocutoire sera plaidée, le magistrat se fiera habituellement sur les raisons du juge qui a donné l'injonction provisoire. L'injonction provisoire n'est obtenue que pour dix jours alors que l'injon-



On mesure le 1,000 pieds ordonné par l'injonction de la Canadian Gypsum.

tion interlocutoire obtenue par la suite peut être reconduite ad vitam aeternam.

Le pendant de l'injonction, c'est l'outrage au tribunal. Et l'outrage au tribunal, ça va chercher dans les \$50,000 dollars d'amende maximum avec ou sans emprisonnement d'une peine pouvant aller à un an, en plus des poursuites en dommages et intérêts. Ces peines peuvent être imposées à nouveau tant qu'on ne se conforme pas à l'injonction.

## L'exemple de la Canadian Gypsum

Un des exemples les plus concrets de cette forme de répression, c'est le cas de Canadian Gypsum. La compagnie, après cinq semaines de grève, obtenait une injonction interdisant aux travailleurs toute "violence" contre les scabs qui continuaient à assurer la production malgré les lignes de piquetage. Cette injonction ne visait qu'à démoraliser les grévistes car elle ne répétait que ce qui est écrit dans le Code du Travail et dans le Code Criminel. La compagnie s'assure ainsi, s'il y a désobéissance, de poursuivre les grévistes à deux endroits.

Mais comme la solidarité devenait de plus en plus agissante, la Canadian Gypsum dut aller chercher une autre injonction. Cette

dernière interdisait tout piquetage dans un rayon de 1,000 pieds autour de l'usine. Bref, elle le supprimait carrément. L'injonction fut obtenue parce que le juge retint la version de la compagnie qui invoquait des actes illégaux commis par les grévistes. Pour le juge, c'était légal de produire avec des scabs, c'était légal l'utilisation de fiers-à-bras, les chiens dressés, les annonces promettant \$5,000 de récompense pour dénoncer les grévistes, les scabs recevant des salaires plus élevés que ceux demandés par le syndicat, le refus de négocier... Le juge parlait "du droit de toute personne, s'agirait-il du plus humble des individus privés ou d'une corporation multinationale, d'accéder à sa propriété privée et de l'utiliser à toutes fins légales." On met sur le même pied une corporation qui fait des profits de \$40 millions par année et un travailleur qui gagne \$85.00 par semaine. Le juge légifère, change les règles du jeu en faveur de la compagnie.

Bref, l'injonction enlève le droit de grève. On refuse de tenir compte des droits collectifs. Le droit de grève accompagné d'une injonction ne devient plus que le droit de se faire voler légalement son emploi et de se priver de son revenu.

L'injonction va même jusqu'à

obliger les travailleurs à retourner au travail comme ce fut le cas pour les cols bleus de la ville de Montréal en 1972. Les travailleurs de la Carter White Lead ont connu ces travaux forcés alors que le juge obligeait les ouvriers à rentrer travailler malgré les dangers pour leur santé. Il y a aussi les grosses injonctions du même type: la loi 23 et 253.

## Comment lutter dans de telles conditions

Il n'y a pas trente-six façons de combattre les injonctions. On peut les respecter, les contester ou les défier. Une contestation légitime s'avère longue et coûteuse. Bien souvent, l'injonction aura eu le temps de créer l'effet psychologique voulu par le patron ou encore aura permis à des scabs de s'installer confortablement dans les emplois des grévistes. Les chances sont minces de gagner la contestation de l'injonction. Ici comme ailleurs, le rapport de force influence la décision du juge mais comme il existe un esprit de clan dans la magistrature...

La décision de ne pas respecter l'injonction doit être prise en toute connaissance de cause. Deux choses peuvent alors se produire. Si le rapport de force est favorable au syndicat, la mise en accusation de grévistes ne servira qu'à attiser la sympathie de la population. Il est possible, comme cela s'est produit dans plusieurs conflits, que l'entente de retour au travail prévoie que la compagnie n'apportera pas de preuve à la mise en accusation d'outrage. Cependant, il faut être sûr de sa force avant de s'engager dans cette avenue. Le terrorisme de l'outrage au tribunal peut diviser un syndicat ou à tout le moins l'affaiblir.

## Un exemple de résistance aux injonctions

Le cas le plus connu de résistance aux injonctions est sans doute celui des travailleurs des services d'entretien de la CTCUM en 1974, lors de l'ouverture des

conventions pour obtenir l'indexation au coût de la vie. Un mois après le début de la grève, on comptait déjà 234 accusations d'outrage au tribunal. La cause fut portée devant le juge Deschênes qui rendit un jugement de Ponce-Pilate: *"Le recours à l'outrage au tribunal consécutif à l'injonction même s'il demeure adapté à la solution des conflits privés, ne répond plus, en thèse générale et sauf exception, aux impératifs de notre époque dans le domaine des conflits collectifs."* Deschênes concluait en renvoyant la patate chaude au pouvoir politique.

Ce refus du juge Deschênes de juger les accusations d'outrage au tribunal n'était pas désintéressé. Une semaine avant la comparution, plus de 8,000 travailleurs avaient apporté leur appui aux grévistes de la CTCUM en manifestant à travers les rues de Montréal. Chaque matin, de nombreux groupes de travailleurs venaient leur prêter mains fortes sur les lignes de piquetage. L'indexation était une cause juste. Toute la population se sentait concernée par la lutte pour réouvrir les conventions. Donc, le rapport de force était du côté des grévistes. Le juge Deschênes ne pouvait l'ignorer.



À la CTCUM, on a défié les injonctions.

## L'injonction: une arme à deux tranchants

L'injonction peut parfois être utilisée par des travailleurs. Ce fut notamment le cas dans la grève de Québec-Poultry en juin 1975. Les travailleurs ont alors pu obtenir une injonction contre le syndicat de scabs-CSD, au grand désespoir des patrons. Mais ces cas sont rares. L'injonction est l'arme d'une classe.

Comparé aux amendes de \$10.00 pour viol de la loi du salaire minimum, la désobéissance à une injonction fait encourir de telles pénalités que les travailleurs prennent vite conscience qu'il ne suffit pas d'avoir la légitimité de son côté. Plusieurs militants que nous avons rencontrés nous ont déclaré *"qu'une journée en cour est le meilleur outil de politisation des travailleurs"*. Autre exemple, l'outrage au tribunal qui devait amener les présidents des trois centrales à purger une peine d'emprisonnement d'un an a clairement démontré l'absurde de ce mécanisme.

L'injonction devient si grossière à certains moments, que de plus en plus de juges font montre de prudence dans son utilisation. On peut citer le cas de la grève de la Presse où l'employeur voulait obtenir une injonction pour empêcher le boycottage du journal ou encore celui de Pollack où les patrons ont obtenu l'injonction pour empêcher les grévistes de renseigner les clients. Tout dernièrement, une commission scolaire obtenait même une injonction interdisant aux parents de parler aux professeurs. Bref, l'injonction et l'outrage au tribunal sont les armes privilégiées des patrons mais deviennent de plus en plus dépassées à mesure que des travailleurs les violent. En ce sens, le viol des lois 23 et 253 aura fait comprendre à la classe capitaliste qu'on ne peut recourir éternellement à l'injustice. On peut donc s'attendre à un certain relâchement dans l'utilisation de l'injonction pour les mois à venir ●

# Les travailleurs agricoles de Californie

## Si se puede! (Oui, c'est possible!)

Depuis plus de quarante ans, les travailleurs agricoles des Etats-Unis essaient de se donner un syndicat qui les protégera. Entre 1965 et 1970, ils ont eu recours à la grève et au boycottage des raisins et laitues de la Californie. Aujourd'hui, la lutte se continue.

En 1935, les 250,000 travailleurs agricoles étaient exclus de la protection du Code du Travail américain. Les travailleurs ne sont pas éligibles à l'assurance-chômage et ne profiteront de la loi du salaire minimum que vers 1967. Cette dernière loi ne couvrira qu'un travailleur sur trois lorsqu'elle sera appliquée. Alors qu'en 1920, les travailleurs se syndiquaient pendant les grèves (ce qui devait les mener à de cuisantes défaites), ils entreprirent une toute autre démarche vers 1962 en s'organisant avant l'affrontement. Cependant, afin de respecter les lignes de piquetage de leurs confrères philippins, ils sont forcés de déclencher la grève en 1965. Sans fonds de grève, harcelés par la police, trahis par des scabs, ils entreprirent le boycottage des alcools Shenley. Puis le boycottage s'est étendu. Vers 1970, plus de 200 conventions avaient été signées touchant quelque 50,000 travailleurs. Grâce à l'étiquette syndicale, le boycottage s'intensifia et le syndicat des travailleurs agricoles remporta une victoire décisive sur l'esclavage.

En 1973, nostalgiques d'un passé d'affrontement, les producteurs signent des conventions collectives avec les Teamsters, sans aucune consultation des ouvriers concernés qui apprennent la nouvelle par les journaux. Les 2.5 millions de travailleurs agricoles américains ne sont pas couverts par le Code du Travail; il n'y a qu'un outil de résistance: la grève!

### Violence contre non-violence

Les Teamsters, pour protéger leurs cotisations, emploient 400 fiers-à-bras à \$65 par jour. Ils



Des policiers qui, comme au Québec, "protègent" les grévistes.

sont appuyés par des gardes de sécurité à la solde des producteurs. Les scabs sont bien protégés. Les travailleurs qui veulent joindre les piquets de grève en sont empêchés.

Une maison est brûlée, des voitures de grévistes sont détruites, des centaines de travailleurs sont battus à coup de tuyaux métalliques, de chaînes, etc... Des agents d'affaires des Teamsters sont inculpés d'enlèvements, de tentatives de meurtre, d'assauts à main armée. Frank Fitzsimmons, le successeur de James Hoffa à la tête du plus gros syndicat au monde, envoie deux enquêteurs sur les lieux pour calmer les pressions qui sont de plus en plus fortes. Tous deux sont passés à tabac par "leurs" agents d'affaires.

Les producteurs obtiennent des dizaines d'injonctions. On les défie. Résultat: 5,000 emprisonnements qui coûtent si cher à l'Etat que la population force le gouverneur de la Californie à élargir les détenus. Puis, en deux jours, l'affrontement prend de nouvelles proportions. Un gréviste arabe de 24 ans est abattu par un policier. Un des vieux leaders du syndicat trouve la mort sur la ligne de piquetage. Le coup de feu provenait d'une camionnette en marche.

L'opinion publique est ameutée

lorsque des prêtres et des journalistes sont sauvagement battus pour avoir piqueté avec les grévistes.

### La grève de la consommation

A la fin août 1973, 600 travailleurs partent dans toutes les directions pour répandre le boycottage. Ils touchent \$5.00 par semaine pour subvenir à leurs besoins. En octobre 1975, un sondage révèle que plus de 17 millions d'américains adultes ont décidé d'arrêter de manger des raisins et laitues ne portant pas l'étiquette syndicale. Le Québec est la région d'Amérique du Nord où les produits sont les plus boycottés.

### La politique s'en mêle

Se rendant compte que ce conflit est politiquement "rentable", le candidat Jerry Brown pour le poste de gouverneur de Californie promet une loi pour garantir un scrutin secret d'allégeance syndicale. Il est élu. Il passe sa loi, accordant des crédits d'un an à une Commission des relations ouvrières agricoles. Cette commission manque de fonds après quelques mois. Les Teamsters et les producteurs font des pressions et réussissent à empêcher le vote de crédits supplémentaires. Rien de surprenant, les travailleurs agricoles unis ont jusqu'alors récolté 70% des votes de quelque 50 000 travailleurs. Mais tous les autres qui n'ont pas eu l'occasion de voter sont prisonniers des Teamsters et des producteurs agricoles.

Comme il n'y a rien à faire pour débloquer les crédits (1/3 des élus de la Chambre suffit pour bloquer un projet de loi), les travailleurs agricoles font signer une pétition réclamant un référendum sur un projet de loi qu'ils ont mis au point. Ce projet de loi garantit la tenue de scrutins secrets jusqu'à ce que tous les travailleurs agricoles de Californie aient choisi leur syndicat. Malgré toutes les prédictions pessimistes, ils recueillent 750,000 signa-



# Des lectures pour se former

Avec l'été qui approche à grand pas, nous vous suggérons une série de livres de formation. Ces lectures pas trop ardues vous permettront d'avoir une meilleure compréhension de ce qui se passe dans la société. Vous pouvez aussi lire certaines publications de la CSN pendant vos vacances ou lors de vos insomnies dues à la chaleur. Rappelons-en quelques-unes: "Ne comptons que sur nos propres moyens", "Syndicalisme de combat et syndicalisme d'affaires" et "L'information au service des patrons". Ces publications sont disponibles au service d'information. Certains livres coûtent cher, nous vous suggérons donc de les acheter en commun, avec des compagnons et compagnes de travail ou avec des parents.

	Felix Greene
	<b>L'ennemi</b>
	ce qu'il faut
	savoir
	de l'impérialisme
	américain
	Stock

## L'ennemi ou ce qu'il faut savoir de l'impérialisme américain,

Félix Greene, Stock, environ \$8.00. Disponible en librairie.

Félix Greene commence tout d'abord par nous montrer le

visage du capitalisme et ce que furent ses débuts. Il s'attache surtout à montrer l'impérialisme à l'oeuvre non seulement dans les pays sous-développés mais en Europe occidentale et dans d'autres régions industrielles avancées où le processus de "satellisation" bat désormais son plein, notamment au Canada. Le livre se lit quasiment comme un roman. Il est farci de chiffres et d'exemples qui ne sont pas à l'honneur des américains. Il nous montre aussi comment la bourgeoisie américaine escroque son propre peuple.

Puis, dépassant la critique de l'impérialisme, Félix Greene examine quelques-uns des mouvements révolutionnaires de notre époque. Tout en admirant leur courage, il dénonce en eux des modes de pensée et de conduite hérités de la société capitaliste. Il faut, dit-il, attaquer l'ennemi de l'intérieur et de l'extérieur.

CAHIERS DE FORMATION

\$0.50

## no. 4 LUTTE DES CLASSES

par  
Martha Harnecker  
Gabriela Uribe

éditions Québec Amérique Latine

### Cahiers de formation,

Martha Harnecker et Gabriela Uribe, Editions Québec Amérique Latine, 4 cahiers de .25 à .50 cents. Disponibles à certaines librairies.

Ces cahiers d'Education Populaire ont été faits au Chili, d'abord pour les chiliens, à partir de la conjoncture chilienne. Mais les questions qu'ils soulèvent, les concepts qu'ils éclairent sont d'un intérêt beaucoup plus large. On a voulu faire avec cette brochure un exposé très court et très simple sur les classes sociales, en analysant pour chacune des classes leur fonction, leur organisation et leur conscience; comment les classes s'affrontent entre elles sur les terrains politique, économique et idéologique.

Chaque cahier est très simple à comprendre. Il y a un questionnaire à la fin qui permet de voir si on a bien compris. On vous suggère de les étudier en groupe afin de vous éclairer mutuellement et vous permettre d'illustrer le tout avec des exemples concrets.

GRÉ

## coopératives de production, usines populaires et pouvoir ouvrier

ÉDITIONS QUÉBÉCOISES

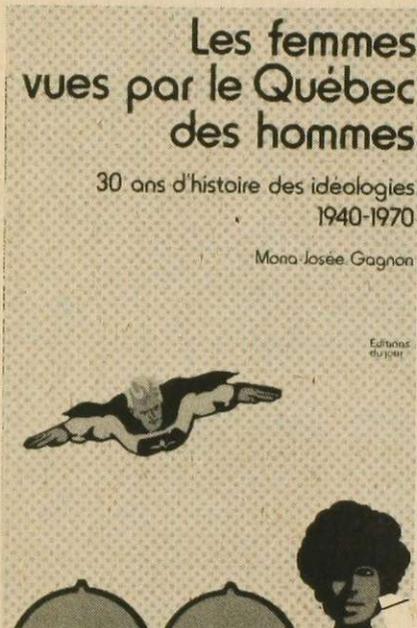
### Coopératives de production,

Editions québécoises .75 cents, disponible en librairie.

Est-ce que les coopératives de production, de consumma-

# Des lectures pour se former

tion, sont une solution au système capitaliste? Ce livre produit par le Groupe de recherches économiques tente d'y répondre. On commence par analyser le capitalisme au Québec pour finalement se pencher sur différentes expériences coopératives ou autogestionnaires. Les exemples de Cabano, de l'usine de chaloupes de Pointe-St-Charles, et des coopératives forestières sont analysés en profondeur. Un document de réflexion pour ceux qui veulent approfondir ce sujet.

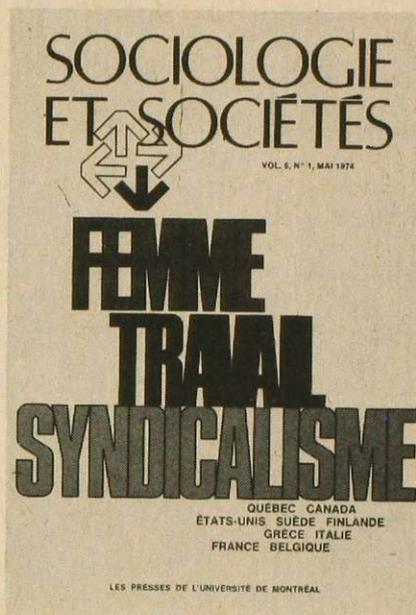


## Les femmes vues par le Québec des hommes,

30 ans d'histoire des idéologies, 1940-1970, Mona Josée Gagnon, Editions du Jour, disponible en librairie, \$5.95.

Mona-Josée Gagnon travaille à la FTQ. Ce livre propose un bilan critique de l'idéologie charriée par les hommes pendant les années 1940-50-60. Le mouvement syndical et tout particulièrement la CSN n'a pas échappé à la "maladie contagieuse de l'idéologie dominante". Ce livre est le premier à faire une analyse des

idéologies québécoises sur la femme. Pour ceux qui voudraient pousser plus loin l'analyse et la réflexion, nous leur suggérons:



## le vol 6, No 1, mai 1974, de "Sociologie et société"

C'est publié aux presses de l'Université de Montréal et son contenu est très accessible. On y parle aussi bien de la femme dans le syndicalisme québécois que dans le syndicalisme américain. On y trouve des articles sur la femme qui travaille en Belgique, en Suède, en France, en Grèce, etc...

## Dans le sommeil de nos os,

Evelyn Dumas, Leméac, \$3.75. Disponible en librairie.

Ce livre retrace l'histoire d'une douzaine de grèves survenues au Québec entre 1934 et 1944. Que ce soit la grève des "fros" de Rouyn Noranda, la grève d'Arvida en 1941 ou encore la grève des midinettes à Montréal.

## La condition humaine,

roman d'André Malraux, Livre de poche No 27. Disponible en librairie.

Un roman qui date de quelques années alors que Malraux était du bon bord de la clôture. Mao a dit de ce roman que c'était "le plus beau cadeau de la France". Faut-il ajouter que ce roman se base sur la réalité. On y apprend pourquoi il y a eu une révolution en Chine, on rentre dans les coulisses du pouvoir; les capitalistes, Chang-Kai-Shek, le parti communiste chinois des an-



nées 1927 et le massacre des travailleurs de Shanghai servent de toile de fond à ce roman qui nous permet de comprendre l'histoire ●

# PETITES ANNONCES

## NOUVEAUX EMPLOYÉS

**Robert Marceau** des services juridiques est en congé sans solde. **Léo Veillette** de la Fédération des Affaires Sociales et **René Boucher** de la métallurgie ont quitté.

Ce n'est pas tous les mois que vous trouverez autant de nouvelles du sport dans le **Travail des Militants** mais certains événements valent la peine d'être soulignés.

Les Patriotes de Valleyfield, une formation de la ligne de crosse senior du Québec a disputé le samedi 21 mai un match régulier de leur calendrier au profit du fonds de secours des grévistes de

C.I.L., C'est un précédent dans l'histoire du sport au Québec. Louis Primeau, responsable de l'équipe, a expliqué que cette décision était celle des joueurs. Pour chaque billet vendu à \$1.25, près de 65 sous sont allés au fonds de secours. On a ainsi recueilli près de \$460.00.

Plusieurs s'imaginent que la lutte est un sport truqué. C'est possible. Mais on découvre de plus en plus que les lutteurs des "As de la lutte" prêtent souvent leurs services aux compagnies. Les derniers en date à profiter de cet appui furent les propriétaires de l'usine à camions incendie de Pierreville. Paul Leduc et ses sbires ont eu assez de muscles pour influencer le moral des grévistes. On se rappellera que les lutteurs avaient aussi été employés dans la grève des employés de sou-

tien de l'Université de Montréal. Choisissez les athlètes à encourager!

## PUBLICATIONS

Les publications du Front Commun, **disponibles au service d'information**. Les rapports du comité Inter-fédérations concernant les fermetures d'usines et le bilan de la lutte contre les mesures Trudeau: **disponibles au service d'information**. Le Travail, édition nationale: paraît à toute les quinzaines et est **disponible au service d'information**. Le Travail, édition de Montréal: **disponible au Conseil Central de Montréal**. Le condensé du rapport moral du président et les amendements aux statuts et règlements sont **disponibles au service d'information**.

## On nous prépare notre "printemps de Budapest"

Bravo aux chefs du Front commun. Quelle bataille magnifique vous avez entreprise. C'est le temps plus que jamais, ouvrez la machine, allez à pleine vapeur, donnez la claque. Bat-

tez-vous à mort s'il le faut, mais ne lâchez surtout pas.

Non, ne lâchez pas. Même si le gouvernement passait cinq, dix, vingt fois matraques. Résistez au gouvernement, défiez le gouvernement, renversez le gouvernement, mais de grâce ne lâchez pas.

Ne lâchez pas, même si tous les patients des hôpitaux devaient crever comme des chiens. Exigez même qu'on fasse disparaître entièrement tous les services essentiels. Et ceci afin que les accidentés et les blessés de toute nature aient eux aussi la chance et la gloire de crever sur l'autel de la solidarité syndicale.

Quant à agir en marxistes, ne respectant aucune valeur humaine, morale, spirituelle ou matérielle, allez-y jusqu'au bout. Ne vous arrêtez pas à mi-chemin. L'exemple de vos grands frères d'URSS s'est-il arrêté à quelques millions d'assassinats près? Voyons soyez logiques avec vous-mêmes. Et que les malades crévent et

tout sera dit. Et surtout ne lâchez pas une si belle occasion. Des milliers de patients comme otages, ça vaut la peine qu'on les exploite jusqu'à l'extrême limite. Et, à chaque jour, tenez le compte des cadavres et faites annoncer à grands renforts de publicité. "Aujourd'hui, trente patients sont morts dans nos hôpitaux à cause que le gouvernement ne veut pas se plier à toutes nos exigences". Ainsi, aux yeux du public, le gouvernement sera blâmé de toutes ces morts et vous aurez le beau jeu. Vous serez les maîtres de la situation.

Bravo aux chefs du Front commun. Donnez-y la claque. Même si un million de nos enfants devaient perdre une année scolaire. Ne lâchez pas. Un autre million d'otages, ça vaut la peine qu'on exploite la situation jusqu'au "coton". Ne lâchez pas, continuez, harcelez nos enfants, écoutez-les, dégoûtez-les, poussez-les à la faille de l'année scolaire. Si ça vous est possible, faites-en un million de rates.

Ça vaut bien ça pour obtenir quelques piastres de plus.

Quant à être dans le bain, soyez-le jusqu'au bout. Ecoutez le grand frère Lénine qui vous a enseigné la Révolution Permanente. Ne cessez jamais de vous battre. Pas d'arrêt, pas de trêve, pas de repos, pas de répit pour le petit travailleur. Révolution Permanente. Après les troubles des enseignants et des employés d'hôpitaux, préparez une grève du transport, de l'industrie, du commerce. Mais soyez assurés d'en avoir toujours une ou deux sur la planche afin de n'accorder au petit travailleur aucune seconde de répit. Ce bon petit peuple que vous défendez avec tellement de zèle. Il faut toujours le laisser dans l'inquiétude, dans l'angoisse et dans l'incertitude du lendemain. Il ne faut jamais qu'il ne soit assuré de son pain du jour suivant. C'est là une des tactiques de la Révolution Permanente. Vous êtes très bien partis. Continuez et n'allez pas vous arrêter quand tout va si bien.

Et si à la suite de toutes ces grè-

ves, de tous ces bouleversements, de toutes ces frustrations dans le peuple, de tous ces coups portés à l'économie de la province, si à la suite de tous ces chambardements, tout va mal dans la province, tout croule, si, à cause de ces troubles, les usines ferment leurs portes, les industries paralysent, les capitaux se retirent et qu'on se fourvoie dans la pire crise économique qu'on ait jamais connue, ne vous en faites pas pour si peu.

Non, ne vous en faites pas pour si peu. Car vous aurez toujours derrière vous, comme les detresseurs de cadavres qui attendent le départ des soldats des champs de batailles pour accomplir leur sordide besogne, vous aurez toujours derrière vous, disons-nous, des Ti-Poils séparatistes qui s'égoïstement à crier au-dessus des ruines. "C'est la faute aux Anglais, c'est la faute aux Anglais". Et c'est ainsi que les Ti-Poils séparatistes et arrivistes s'apavorent la route aux vrais marxistes du Front commun, qui s'occu-

pent eux, de faire connaître à la Belle Province, "un autre printemps de Budapest".

Roger JOLY  
Montréal



KARL MARX

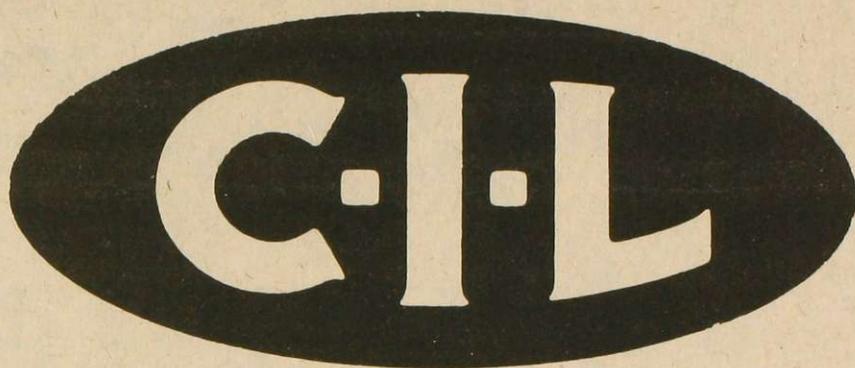


V. I. LENINE

Les journaux ne publient pas toujours les meilleures lettres aux lecteurs. Mais lorsqu'une lettre portant sur la bataille du Front Commun tombe dans la démagogie, il arrive souvent qu'on y accorde un traitement de faveur. Ainsi, le journal "La Presse" ne s'est pas gêné pour publier la lettre ci-dessus. Pour y accorder une attention particulière, on a collé une photo de Marx et de Lénine.

Et dire que des lecteurs croiront dur comme fer que le Front Commun est marxiste et se prépare à déclencher la révolution! Ces articles rappellent ceux de la dernière grève du Front Commun en 1972. Vous pouvez consulter "La grande tricherie", une brochure publiée par la CSN, pour vous rendre compte que plus "ça change, plus c'est pareil."

**SOUTENONS LA LUTTE POUR  
LA SANTE ET LA VIE CONTRE**



**300 travailleurs de CIL-Valleyfield  
sont en grève depuis le 24 février 76  
pour protéger leur santé et leur vie  
contre cette multinationale au chiffre  
d'affaires de \$8 milliards par année**

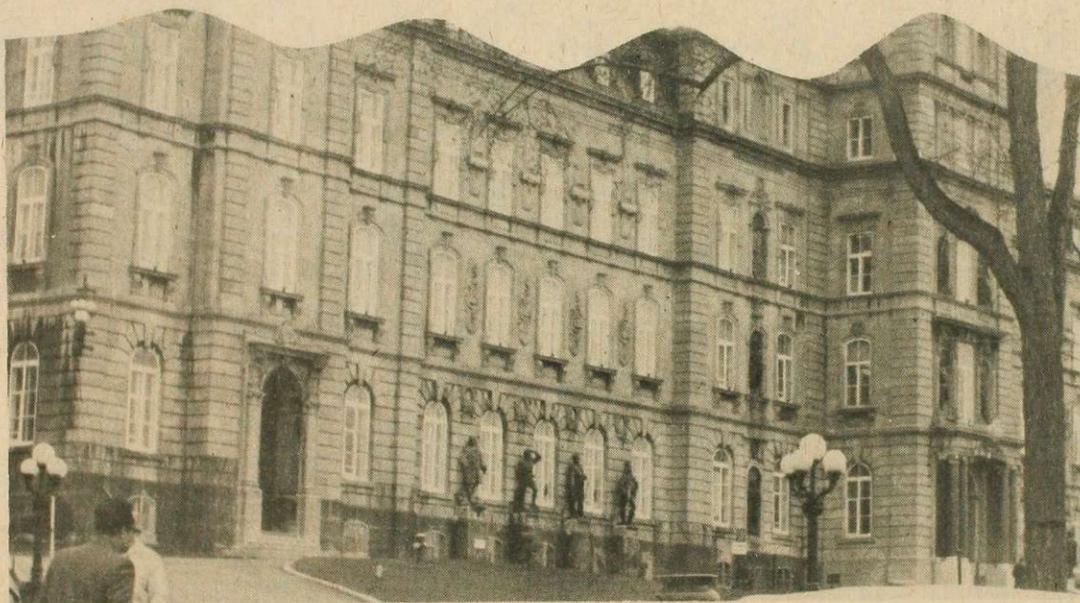
**BOYCOTTONS LES  
PRODUITS CIL **

**Peintures, cartouches, engrais chimiques**





## **Leur crise, on la paie pas!**



Le film "Leur crise, on la paie pas", qui porte sur la bataille du Front Commun et principalement sur les mesures Trudeau, est disponible. On peut se procurer une copie en vidéo ou

en 16mm en en faisant la demande à Yves Legault, centre de documentation, 1001 St-Denis, Montréal, téléphone: 842-3181.